

ENJEUX DE LA FORMATION MOTO

Permis A2 - Catégorie A - Passerelle 7 heures



La formation moto vise à développer une conduite sûre, responsable et adaptée aux risques spécifiques du deux-roues motorisé.

1 Permis A2 : pourquoi une formation exigeante ?

La moto peut être un permis plaisir et pratique, mais la conduite d'un deux-roues expose à des risques particuliers. La formation permet d'acquérir des techniques solides, des comportements sécuritaires et une meilleure anticipation des dangers.

- Permis A2 : permet de conduire une moto, avec ou sans side-car, d'une puissance n'excédant pas 35 kW, avec un rapport puissance/poids inférieur ou égal à 0,2 kW/kg.
- Évaluation préalable : avant la formation, une évaluation d'une heure permet de fixer un volume prévisionnel d'heures adapté au profil de l'élève.
- Objectif : apprendre à circuler avec rigueur, maîtrise et sécurité, en tenant compte de la vulnérabilité du motocycliste.

2 La partie théorique : l'ETM

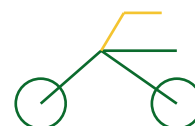
L'Épreuve Théorique Moto est obligatoire pour se présenter à l'épreuve pratique. Elle est dédiée au phénomène moto et complète les connaissances du code de la route par des situations propres aux deux-roues.

- Connaissance des règles du code de la route et de leur application à moto.
- Compréhension des risques spécifiques, de la détectabilité et des comportements des autres usagers.
- Entretien et vérification du deux-roues, équipements du motard et conduite responsable.
- Fonctionnement proche de l'ETG : séries de questions, entraînement et examens blancs.

3 Conditions de présentation à l'examen A2

Après l'obtention de l'ETM et la validation des compétences du programme de formation, l'élève peut être présenté aux épreuves pratiques. Il est accompagné par un enseignant titulaire d'une autorisation d'enseigner et doit être muni d'une pièce d'identité valide.

Tenue obligatoire et homologuée : casque, gants, blouson avec dorsale, pantalon et chaussures fermées.



EXAMEN PRATIQUE MOTO A2

Plateau, circulation et résultat



1 Deux épreuves pratiques

L'examen pratique moto comprend deux parties organisées sur deux journées non consécutives : une épreuve hors circulation, dite "plateau", puis une épreuve en circulation.

Hors circulation - Plateau	Circulation
Durée d'environ 15 minutes. Évalue la gestion de l'équilibre, les commandes, l'évitement et le freinage. Un questionnement oral porte sur des notions de sécurité routière.	Durée d'environ 30 minutes. Évalue l'insertion, les trajectoires, les intersections, les changements de direction, le dépassement et le croisement. Les précautions de démarrage et d'arrêt sont prises en compte.

2 Points évalués en circulation

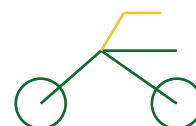
Pendant l'épreuve en circulation, le candidat doit démontrer sa capacité à évoluer en sécurité et à partager la route avec les autres usagers.

- Quitter une place de stationnement et se réinsérer en sécurité après un arrêt.
- Emprunter des lignes droites, négocier des courbes et adapter son allure.
- Changer de direction, franchir des intersections et utiliser les voies d'insertion ou de décélération.
- Maîtriser le dépassement, le croisement et la communication avec les autres usagers.

3 Résultat et validité

En cas de réussite, le certificat d'examen du permis de conduire permet de conduire dans l'attente de l'édition du permis définitif. Le résultat peut être consulté en ligne environ 48 heures après l'examen.

Si le plateau est validé mais que la circulation n'est pas obtenue, le candidat conserve le bénéfice du plateau dans les conditions réglementaires prévues.



PASSERELLE A2 VERS A

Formation obligatoire de 7 heures - Sans examen



1 Personnes concernées

La formation passerelle s'adresse aux conducteurs titulaires du permis A2 depuis au moins deux ans souhaitant accéder à la catégorie A et conduire une motocyclette sans limite de cylindrée.

- Formation devenue obligatoire pour accéder à la catégorie A.
- Pas d'examen final : une attestation de suivi de formation est remise à l'issue des 7 heures.
- Formation possible toute l'année selon les disponibilités et l'organisation de l'établissement.
- Présence constante et effective d'un enseignant moto.

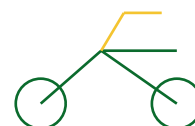
2 Organisation des 7 heures

La passerelle comprend trois modules complémentaires : théorie, maniabilité hors circulation et circulation avec bilan.

Module	Durée	Objectifs principaux
Théorie	2 h	Accidentalité, détectabilité, vitesse, équipements, produits psychoactifs et spécificités moto.
Hors circulation	2 h	Adaptation à une moto plus puissante, freinage, inclinaison, regard, slalom et changements de direction.
Circulation et bilan	3 h	Audit de conduite axé sur perception, analyse, décision, action et bilan personnalisé.

3 Démarche post-permis

Cette formation vise à renforcer les savoir-faire indispensables à la conduite sécuritaire d'une motocyclette d'une puissance supérieure à 35 kW et à développer une meilleure analyse des situations de conduite.



PROGRAMME PASSERELLE A2 VERS A

Contenus pédagogiques et bilan de formation



1 Module théorique - 2 heures

Les élèves échangent sur leurs pratiques et expériences de conduite moto. L'enseignant présente les risques spécifiques et les principaux facteurs d'accidentalité.

- Accidentalité, détectabilité et perception du risque.
- Vitesse : perception visuelle, trajectoire, freinage, adhérence, force centrifuge.
- Circulation inter-files : règles, expérimentation et conditions de sécurité.
- Équipements de protection : utilité, conséquences d'un équipement absent ou inadapté.
- Produits psychoactifs : effets, statistiques et sanctions.

2 Maniabilité hors circulation - 2 heures

Les exercices ne reproduisent pas l'examen A2 : ils permettent de s'adapter à un véhicule plus puissant et de démontrer la nécessité d'anticiper.

- Changements de direction : regard, tête, corps et positionnement.
- Utilité du slalom en lien avec les situations rencontrées en circulation.
- Freinage avant/arrière, dissocié ou concomitant, transfert des masses.
- Arrêt et redémarrage en courbe, techniques d'inclinaison.

3 Circulation et clôture - 3 heures

La circulation permet un audit de conduite centré sur la perception, l'analyse, la prise de décision et l'action.

- Séquence avec un maximum de 4 élèves.
- L'enseignant suit en liaison radio depuis le véhicule suiveur.
- Chaque élève effectue au minimum 30 minutes de conduite, suivies de 10 minutes de bilan.
- Le bilan comprend le ressenti de l'élève, l'échange collectif éventuel et les conseils de l'enseignant.
- La formation s'achève par des échanges et un bilan de fin de journée.

À l'issue des 7 heures, une attestation de suivi de formation est remise à l'élève et les démarches administratives nécessaires sont réalisées.

